

COMMUNE DE LAPARADE

Lignes Directrices de Gestion

Actions à mettre en place	Politiques RH	Priorité	Échéance
Mettre à jour le tableau des effectifs	Effectifs	1	2026
Délibérer sur la mise en place du CET	Temps de travail	1	2026
Valoriser les modalités et les compétences acquises dans la gestion de carrière et la rémunération	Mouvements	1	2025
Réviser le RIFSEEP (réévaluation des plafonds, redéfinir les groupes de fonctions, ajouter un/des cadre(s) d'emplois, définir d'autres modalités de versement...)	Rémunérations	1	2025
Exploiter les entretiens professionnels pour favoriser la formation	Formations	1	2024
Définir les modalités de la participation à la protection sociale complémentaire des agents	Absences	1	2026
Former/ sensibiliser les agents sur le port des EPI	Conditions de travail	1	2024
Engager une réflexion sur la protection sociale	Protection et action sociales	1	2026
Favoriser le maintien dans l'emploi, de l'aménagement au reclassement	BOETH	1	2026
Faire les saisines de suppressions d'emplois afin de faire correspondre le tableau des emplois à la réalité	Effectifs	2	2026
Définir le règlement intérieur	Temps de travail	2	2026
Assurer et sécuriser les remplacements	Mouvements	2	2024
Elaborer le règlement de formation	Formations	2	2025
Favoriser le lien avec les agents en arrêt et préparer la reprise	Absences	2	2026
Etablir une procédure de suivi des formations et habilitations obligatoires (habilitations électriques, montage et démontage des échafaudages, etc.)	Conditions de travail	2	2025
Sécuriser les parcours professionnels des agents en situation de handicap	BOETH	2	2026
Améliorer les modalités de diffusion des offres d'emploi	Mouvements	3	2025
Mettre en place un suivi qualitatif des formations	Formations	3	2026
Elaborer une procédure de suivi et d'accompagnement des agents présentant des restrictions d'aptitude	Absences	3	2026
Réaliser et suivre les vérifications périodiques obligatoires (électriques, extincteurs, ascenseurs, etc.)	Conditions de travail	3	2024
Intégrer le volet de prévention dans le plan de formation des agents	Conditions de travail	4	2026
Désigner un assistant de prévention et le former à ce titre	Conditions de travail	4	2026